



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MEMPHRÉMAGOG MUNICIPALITÉ D'EASTMAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN, TENUE LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2018 À COMPTER DE 10H00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, mesdames les conseillères, Heidi Fortin, Nathalie Lemaire et Noémie Perreault ainsi que messieurs les conseillers, Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin.

Est également présente : Madame Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l'avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 10h00.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-09-391

**Il est proposé par le conseiller, Carol Boivin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Embauche d'un inspecteur en bâtiment;
4. Formation offerte par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM);
5. Conférence annuelle du loisir municipal (CALM 2018);
6. Travaux sur le chemin du Théâtre;
7. Programme de soutien aux politiques familiales municipales;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

3. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT;

RÉSOLUTION 2018-09-392

ATTENDU l'ouverture de poste au service d'urbanisme;

ATTENDU QUE quatre (4) personnes ont été sélectionnées pour une entrevue;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

ATTENDU QU'à la suite de ces entrevues, le comité de sélection recommande l'embauche de M. Alexandre Parent;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la municipalité embauche M. Alexandre Parent à titre d'inspecteur en bâtiment, à compter du mardi 9 octobre 2018, selon les conditions en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FORMATION OFFERTE PAR L'ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR « AFFAIRES MUNICIPALES » (APSAM) ;

RÉSOLUTION 2018-09-393

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Noémie Perreault**

QUE la municipalité autorise M. Bernard Lefort et M. Martin Bourbonnais à assister à la formation « Travaux publics et de construction » qui se tiendra à Waterloo, les 3,4,10 et 11 octobre 2018, au coût de 359,92 \$ par personne plus les taxes applicables;

ET QUE les frais inhérents à cette formation seront à la charge de la municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL (CALM 2018);

RÉSOLUTION 2018-09-394

**Il est proposé par la conseillère, Noémie Perreault
appuyé par la conseillère, Heidi Fortin**

QUE la municipalité autorise Mme Mélanie Savoie à assister à la 19^e conférence annuelle du loisir municipal (CALM 2018) qui se tiendra à Québec les 4 et 5 octobre 2018, au coût de 505 \$ plus les taxes applicables;

ET QUE les frais inhérents à cette conférence annuelle seront à la charge de la municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU THÉÂTRE;

RÉSOLUTION 2018-09-395

ATTENDU QUE le projet de reconstruction du chemin du Théâtre a été annulé à cause du coût trop élevé;

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à une réhabilitation du chemin du Théâtre;

Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

appuyé par le conseiller, Patrick McDonald

QUE la municipalité autorise un budget maximal de 240 000 \$ plus les taxes applicables pour la réhabilitation du chemin du Théâtre en accordant entre autres les mandats suivants :

- Excavation N. Jeanson Inc. pour les travaux d'excavation généraux, installation de ponceaux, reprofilage, creusage et nettoyage des fossés pour un montant maximal de 40 000 \$ plus les taxes applicables ;
- Ali Construction Inc pour pulvo-malaxage de la chaussée existante pour un montant approximatif de 12 000 \$ plus les taxes applicables ;
- Excavation G. Lapalme Inc pour la fourniture et le transport d'environ 2 000 tonnes de MG-20A pour un montant approximatif de 50 000 \$ plus les taxes applicables ;
- Réal Huot inc. et Terraquavie pour la fourniture de la géo-grille triaxiale, de la semence type « B » et du matériel nécessaire au contrôle de l'érosion pour un montant approximatif de 23 000 \$ plus les taxes applicables ;
- Pavages Maska Inc pour la préparation de la surface et le pavage d'une couche d'enrobé bitumineux de 80mm et rechargement granulaire des accotements pour un montant approximatif de 87 000 \$ plus les taxes applicables ;
- et une balance de 28 000 \$ pour achats divers, location d'outils et de rouleau compacteur et imprévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES;

RÉSOLUTION 2018-09-396

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la municipalité dépose une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

QUE la municipalité nomme Mme Mélanie Savoie mandataire déléguée pour assurer le suivi de la demande auprès du Ministère;

QUE la municipalité autorise Mme Mélanie Savoie à signer au nom de la municipalité d'Eastman tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

QUE la municipalité nomme Mme Noémie Perreault à titre d'élue responsable des questions familiales.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
Une personne est présente dans la salle.

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2018-09-397

Il est **proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la présente séance soit et est levée à 10h07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Yvon Laramée
Maire


Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».